

# **Aiglemont Flash Infos**

## **Bulletin d'Informations – N° 85 – Février 2024**

### **Edito du Maire**

D'après quelques détracteurs, la commune d'Aiglemont a été coupée du monde durant trois jours en janvier. Souvenez-vous, le mercredi 10 des pluies verglassantes se sont invitées sur nos routes et trottoirs suivies le lendemain par un tapis neigeux de 3 centimètres d'épaisseur. Les réseaux sociaux ont fait le bonheur de quelques habitants, voire aussi des personnes qui n'ont aucune attache sur la commune pour dénoncer l'inaction des agents communaux ou encore du Maire.

Facile de se cacher derrière son smartphone avec une identité déguisée et d'accuser ceux qui travaillent quotidiennement pour faire vivre la commune.

A la vérité, nous avons été confrontés à un triple concours de circonstances :

Le premier était dû à l'absence pour des motifs légitimes de 2 agents techniques sur les cinq qui composent le service. Je tiens donc à rendre hommage à ceux qui ont été sur le terrain pour rétablir la circulation au plus vite tant des véhicules que des piétons.

Le second à l'impossibilité de trouver les pièces détachées pour notre véhicule équipé pour le déneigement. Certes son âge est avancé et le concessionnaire chargé d'effectuer la réparation peine à trouver les éléments.

Enfin, bien que notre stock de sel soit conséquent, certains Aiglemontais souhaitant même un bac à sel devant chaque habitation, notre prévoyance faisait surtout le bonheur de quelques malveillants, ne résidant pas dans la commune viennent allégrement voler, employons le bon terme, notre produit. Facile et pas cher pour eux ! Nous avons rempli régulièrement les bacs qui se vidaient aussi très vite. Ce sont donc ... € euros qui ont été utilisés pour deux jours.

Il est bon de rappeler que les propriétaires ou locataires doivent participer aux opérations de déneigement du trottoir conformément à l'arrêté municipal et prévenir ainsi tout risque. Leur responsabilité pourrait être engagée en cas d'inaction. Notons également que le sel mis à disposition doit être utilisé sur les routes et trottoirs avec mesure et non pour dégager les allées de jardin qui peuvent attendre le réchauffement ou encore être déneigé avec du sel acheté à titre personnel !

Aussi dès la fin de l'année 2024, une distribution de sel sera organisée afin que seuls les habitants puissent venir retirer une quantité pour assurer la sécurité devant leur logement. Une information spécifique sera faite à cette occasion.

**Votre Maire**

**Philippe DECOBERT**

## Aiglemont, le village où il fait bon vivre !

Le journal du Dimanche, hebdomadaire national dans son édition du 28 janvier vient de rendre public le classement des communes à l'échelle du pays en décernant un label intitulé « Villes et villages où il fait bon vivre ». Basé sur des critères tels que les caractéristiques de la population, le marché immobilier, la qualité de vie, la sécurité, la santé, l'éducation, ... Bref, ce sont 187 critères qui sont analysés pour chaque commune. A noter que cette année 8 nouveaux critères ont été ajoutés. 7 concernant les finances et les impôts locaux (taxe foncière sur le bâti et le non bâti, le nombre de ménages imposés, dépenses d'équipement par habitant et évolution dans le temps, épargne brute par habitant et évolution dans le temps) et 1 concernant la protection de l'environnement (émissions totales de gaz à effet de serre par habitant).

Notre commune y fait bonne figure puisque nous la trouvons classée 2 743<sup>ème</sup> sur les 34 808 qui constitue l'ensemble des communes françaises étudiées, à la 271<sup>ème</sup> place nationale sur les communes comportant de 500 à 2 000 habitants en France. A l'échelon départemental, nous obtenons la 9<sup>ème</sup> place sur 449 communes et enfin la 4<sup>ème</sup> sur 83 dans la strate des communes ardennaises de 500 à 2000 habitants.

A la lecture du résultat, on ressent une légitime fierté et une reconnaissance pour le travail accompli, depuis plus de vingt ans maintenant, qui nous invite à poursuivre nos actions et projets afin que les Aiglemontais puissent dire haut et fort : Aiglemont, le village où il fait bon vivre !



### Le centre de loisirs de février

L'accueil de loisirs fonctionnera du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024 avec un programme d'activités basé sur l'univers de l'illustratrice jeunesse Rébecca DAUTREMER où les enfants pourront retrouver des ateliers créatifs, des défis et jeux de piste, des arts du vivant et créatifs et aussi des activités physiques et de bien-être. Ils pourront permettre aux enfants de plonger et de balayer le monde de l'auteure qui avec passion et douceur, revisiter des classiques comme Cyrano de Bergerac ou Alice au pays des merveilles. Les enfants ont à nouveau rendez-vous avec l'imaginaire. Les inscriptions sont à prendre au plus vite en mairie ou à l'accueil.

### Allo SOS Jardin ?

L'erreur est humaine et faut savoir la reconnaître. Aussi à la lecture de l'agenda, le numéro de téléphone indiqué pour l'entreprise SOS Jardin est erroné. En effet pour contacter cette société aiglemontaise il faut composer le 06 69 30 13 38.

Rappelons que l'agenda distribué par la commune est réalisé grâce aux encarts publicitaires qu'il comporte et que les pages intérieures présentent gratuitement les services et sociétés implantées dans la commune.

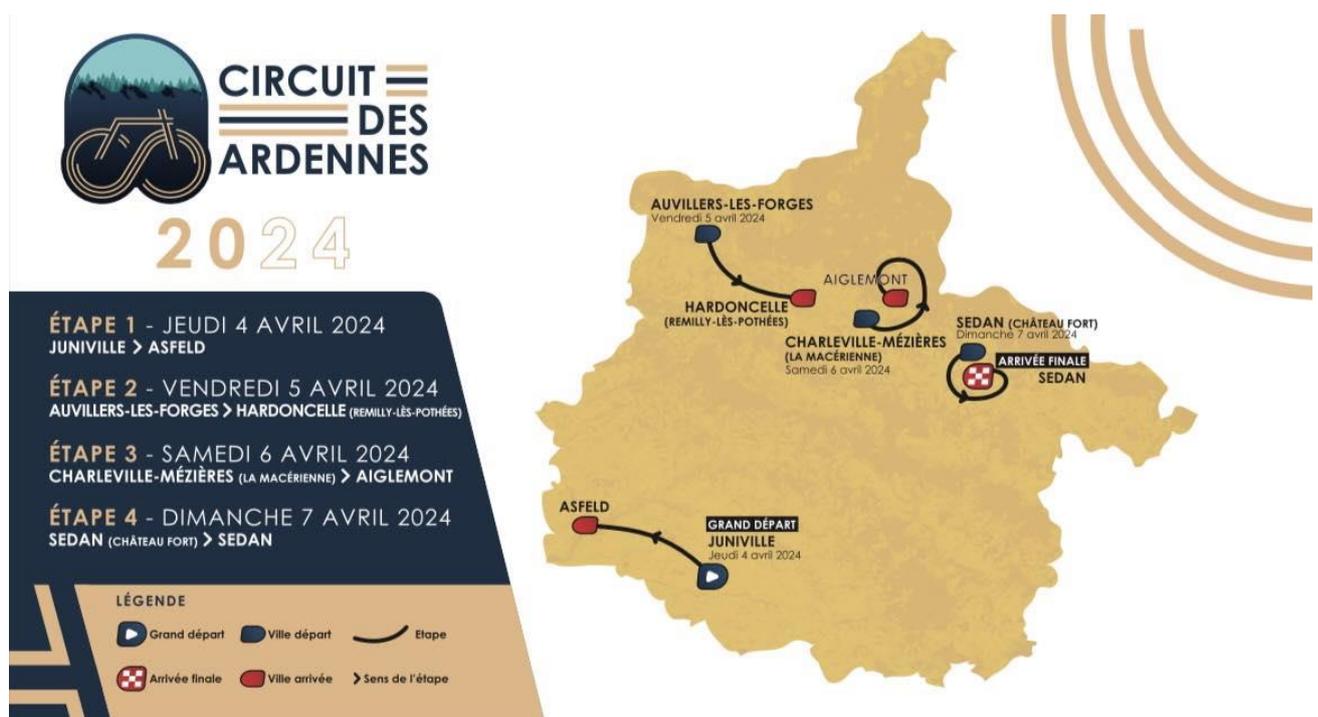
## Aiglemont en vedette pour le Circuit des Ardennes

Vous l'avez peut-être découvert dans le bulletin municipal distribué il y a quelques semaines, notre commune aura l'honneur d'être traversée à trois reprises lors du circuit cycliste international, mieux même puisque l'étape du samedi 6 avril se déroulera dans la rue Condorcet. Il faut dire que la géographie et le relief de notre village se prête parfaitement à cette étape du troisième jour qualifiée « d'étape de montagne ». Les coureurs parcourront deux fois l'avenue Rimbaud, la rue Pasteur et la rue Condorcet avant de revenir à Aiglemont une dernière fois avec l'ascension de la rue de Saint Quentin et le podium final qui les attendra face au nouveau cimetière.

Avec la présence des médias qu'ils soient terrestres ou encore aériens, avec des prises de vues de nos rues réalisées à partir d'un hélicoptère et retransmises à la télévision, cette journée mettra en avant les atouts de notre commune. Bien entendu pour accueillir cette manifestation sportive de haut niveau, des aménagements de sécurité et des règlementations seront prises. Nous comptons bien évidemment sur la compréhension de tous pour faire de cette journée un moment exceptionnel.

Cette année, c'est plus de 130 équipes des 5 continents qui ont candidaté pour participer à l'épreuve ! 24 équipes composeront le peloton en avril prochain.

Remercions les organisateurs d'avoir choisi notre village pour cette 49<sup>ème</sup> édition du circuit des Ardennes qui se déroulera du 4 au 7 avril 2024.



## L'Association LARA prépare la brocante du 9 mai 2024

Années après années, la brocante organisée par l'association LARA attire les exposants et le public en grand nombre. Cette année ne fera pas exception puisque la 27<sup>ème</sup> édition se déroulera dans les rues Marcel Dorigny et Jean Mermoz ainsi que sur le terrain d'entraînement de football le jeudi 9 mai.

Des animations ponctueront la journée avec la présence de l'Association des Belles Voitures Ardennaises ABVA, la Batterie Fanfare l'Aiglemontaise BFA ou encore le Red Fish Country, club de danse du même nom qui se produira durant la journée.

Si vous désirez exposer, les inscriptions se font à l'aide du coupon réponse déjà distribué ou disponible en mairie qui devra être retourné accompagné de son règlement. Rappelons que les bénéfices de cette manifestation sont totalement reversés au profit du centre de loisirs de la commune.

## Et l'Association ALICIA sa bourse multi-collections du 11 février

Elle se tiendra le dimanche 11 février de 9h à 17h dans la salle polyvalente où vous pourrez trouver des exposants en grand nombre présentant des timbres, des cartes postales des livres, des muselets de champagne, de vieux papiers, .... Et comme chaque année, l'entrée est gratuite.

## Une formation gratuite pour le compostage

**Vous vous reconnaissez ?**

**JARDINER UNE PASSION  
COMPOSTER UNE ÉVIDENCE  
PARTAGER UN SAVOIR-FAIRE  
DEVENEZ GUIDE COMPOSTEUR !**

Les missions, si vous l'acceptez...

- ☛ Informer et sensibiliser différents publics
- ☛ Mobiliser et accompagner les référents et les usagers des sites de compostage de proximité
- ☛ Conseiller les usagers rencontrant des difficultés lors de l'installation d'un composteur

**Infos & inscription  
VALODEA.FR**

**15, 16, 17 avril 2024**

Formation gratuite de 2,5 jours

- ☛ Dynamique de réseau
- ☛ Événementiels & échanges

**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS

**Réseau Compost Citoyen**

**VALODEA**

**VALODEA**  
Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais

**Devenez Guide-composteur dans les Ardennes**

**Pour vous inscrire**  
Complétez le bulletin ci-dessous et renvoyer soit :

Par voie postale : VALODEA - 13 rue Camille Didier - 08000 Charleville-Mézières  
Par mail : [compostage@valodea.fr](mailto:compostage@valodea.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Je suis déjà référent d'un site de compostage collectif :

Oui  Si oui, lequel : .....

Non

Fonction professionnelle : .....

Principales motivations : .....

.....

.....

## Pour contacter la mairie

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Les permanences des élus se déroulent le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Tél. 03 24 33 36 80 Courriel : [mairie@aiglemont.fr](mailto:mairie@aiglemont.fr) Internet : [www.aiglemont.fr](http://www.aiglemont.fr)

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, Maire d'Aiglemont.

